

Image not found or type unknown



## Inscription a une ecole privée

Par **celine**, le **17/02/2009** à **17:42**

bonjour,rnj'aurais voulu savoir si il existe un recours car je me suis inscrite a une ecole privée a distance pour suivre une formation de secretaire médicale et apres six mois de formation je n'ai plus les moyens de payer 118€ par mois pendant 20 mois c'est a dire 2200€ de formation.rnj'ai téléphoner à l'école et leur ai écrit an AR mais ils ne veulent rien savoir sous pretexte que j'ai deja effectué 6 mois de formation,que j'ai payer.Ils veulent donc me mettre en recouvrement de payer.rnque puis-je faire d'autant plus que dans le prix de la formation il y a 500€ de stage a effectué a paris et je leur ai explique que je n'avait pas les moyens d'aller a paris et que par consequent je demandais le remboursement du stage mais ils ne veulent rien entendre.rnmerci pour votre réponse.rncordialement.